



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

Mission Maternelle
Affaire suivie par :
Sylvie DUDON
IEN conseillère technique départementale
Tél : 01 64 41 27 63
Mél : ce.77maternelle@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte-Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 10 septembre 2021

Monsieur l'Adjoint à la DASEN de Seine-et-Marne en
charge du premier degré

à

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs
d'écoles maternelles et primaires

Mesdames les enseignantes, Messieurs les
enseignants des écoles maternelles et primaires

S/C de Mesdames les inspectrices, Messieurs les
inspecteurs de l'Education nationale

Objet : Présentation du projet départemental de la Mission Maternelle - Année 2

Mesdames, Messieurs,

Le programme d'enseignement de l'école maternelle, révisé et complété, entre en application dès la rentrée scolaire 2021 (BOENJS n°25 du 24 juin 2021). Les ajustements proposés répondent à l'application de la loi pour une École de la confiance, qui instaure l'âge d'instruction obligatoire à trois ans. Ils s'inscrivent également dans le prolongement des premiers guides et recommandations publiés, concernant les pratiques pédagogiques favorables aux apprentissages visés à l'école maternelle.

Le programme rappelle notamment que la mission de l'école maternelle « (...) est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épanouir leur personnalité, pour exercer leur curiosité sur le monde qui les entoure ... ». Il précise que c'est « (...) en montrant à chaque enfant qu'il est capable d'apprendre avec succès dans toutes sortes de situations, que l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà ».

Le projet départemental de la Mission Maternelle *Portraits en-jeux et jeux de portraits - Année 2*, s'inscrit pleinement dans le respect de ces priorités. En effet, son objectif est d'engager les classes dans une dynamique réflexive visant le développement de l'autonomie intellectuelle des élèves, leur mise en réflexion et la compréhension des finalités et des enjeux de l'école. Il vise à permettre à tous les élèves, notamment les plus éloignés de la culture scolaire, de comprendre les codes de l'école, son langage et sa culture, pour identifier les stratégies qui permettent d'acquérir et de mobiliser des savoirs, en rendant lisibles et visibles les attendus scolaires.

La thématique du portrait nous a semblé être une entrée pédagogique permettant de répondre à cet objectif, de par ses multiples possibilités d'exploitations pédagogiques. Elle permet notamment, d'engager les élèves dans la création de jeux de portrait, impliquant, la réflexion, la recherche, l'expérimentation, la mise en lien de leurs

connaissances, la sélection d'informations, le tâtonnement, les essais, les erreurs, les discussions entre pairs, les justifications, les contradictions... activités fondamentales pour donner aux enfants l'envie d'apprendre et de s'engager dans les apprentissages.

Pour cette deuxième année, les domaines 1, 2 et 4, principalement ciblés lors de l'année 1, sont enrichis des activités physiques, de la découverte du monde vivant et de l'EDD ainsi que des formes géométriques.

Comme pour l'année scolaire 2020-2021 les conseillers pédagogiques de circonscription et départementaux ainsi que les formateurs ressource maternelle, seront des appuis certains pour vous accompagner dans l'appropriation de ce projet. Ils pourront en effet s'appuyer sur de nombreuses ressources, construites par la Mission Maternelle, les conseillers départementaux en Education Musicale et en Arts visuels et le groupe départemental Maternelle.

La valorisation de vos différentes appropriations de ce projet départemental, se fera sous la forme d'un montage video, comme pour la première année. Il est par conséquent important que vous conserviez les traces des productions, des défis, des démarches, des enregistrements sonores et des vidéos. Vous trouverez dans la plaquette de presentation jointe à ce courrier, le lien vers le montage vidéo de l'année 1.

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce projet au service de la réussite de tous nos élèves.

**L'Adjoint à la DASEN de Seine-et-Marne
En charge du premier degré**


Gilles BOUSQUET